

Département  
de la Moselle

**COMMUNE de RETTEL**

Arrondissement  
de Thionville

Nombre de conseillers  
élus : 15

**Séance du 29 septembre 2010**

**Sous la présidence de Monsieur Jean SCHWENCK, maire.**

Conseillers  
en fonction : 14

**Présents: MM. Jean SCHWENCK, R. SCHWENCK, HERRMANN,  
HANDRICK, MULLER, ANDRE, LEIDIG,  
Mme NEEF**

Conseillers  
présents ou  
représentés : 14

**Absents excusés : M. URBINSKI qui donne procuration à M. HANDRICK  
Mme WOLSKI qui donne procuration à M. Jean SCHWENCK  
M. JUNGER qui donne procuration à M. LEIDIG  
Mme ORTH qui donne procuration à M. ANDRE  
M. MERSCH qui donne procuration à M. MULLER  
Mme BOCK qui donne procuration à M. HERMANN**

**Objet : Délégation du service public d'eau potable - Choix du délégataire et  
approbation du contrat**

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service de l'eau potable et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise VEOLIA EAU.

Il présente le projet de contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ APPROUVE le choix de Monsieur le Maire
- ✓ DECIDE en conséquence de confier l'affermage du service d'eau potable à la société VEOLIA EAU
- ✓ APPROUVE le projet de contrat de délégation
- ✓ APPROUVE le nouveau règlement de service inclus dans le projet de contrat de délégation
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.

**Vote pour : 14**

**Abstention : /**

**Vote contre : /**

**Pour copie conforme  
A Rettel, le 30 septembre 2010  
Le Maire**